

Formation 83 :



Intitulé de la formation :

Création de chambres d'hôtes ou gîte

Identifiant interne : CPF-FOR_JCUGODCDH

Pré requis :

Aucun

Objectif de la formation :

Les objectifs du parcours d'actions pour créer son entreprise de chambres d'hôtes ou un gîte sont de :

- Maîtriser les clés de la démarche de création d'entreprise (étude de marché, business plan, recherche de financement)
- Savoir comment trouver ses clients grâce aux plateformes de mise en relation avec des touristes
- Maîtriser les notions indispensables de prospection et de négociation commerciale
- Savoir calculer et déclarer ses revenus

L'accès au catalogue de formation est ouvert pour 3 mois en illimité. Pendant ces trois mois, le porteur (la porteuse) de projet est motivé(e) par un consultant pour se former.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne. Elle comprend 3 ressources pédagogiques :

1/ 7 parcours de formation en vidéo, accessibles en e-learning sur la création d'entreprise en général. Les parcours sont étudiables pendant 3 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.

- J'investis dans l'immobilier bâti pour améliorer mes revenus et mon patrimoine – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je me prépare à entreprendre - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je crée mon entreprise - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je réalise mon étude de marché - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis mon business plan - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je finance mes projets et mon entreprise - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je mets en place un marketing opérationnel - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

2/ Un dossier de travail de 35 pages sur la création de chambres d'hôtes ou de gîtes. Ce dossier vous aide à bâtir votre stratégie webmarketing. Les propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes doivent s'adapter à la nouvelle donne digitale sous peine de disparaître du paysage touristique. Celui-ci est en constante évolution, sous l'influence grandissante des BETA (Booking, Expedia, TripAdvisor, Airbnb), des réseaux sociaux et autres sites d'avis. Vous trouverez également dans ce dossier des conseils, des informations sur le cadre légal, la fiscalité et vos futurs appuis (réseaux de gîtes et chambres d'hôtes, offices de tourisme, etc.).

3/ Un livre numérique "Créer ou reprendre une entreprise touristique ou hôtelière".

Temps forfaitaire : 129 H

Les points forts de la formation :

Les parcours sont étudiables par le porteur (la porteuse) de projet pendant 3 mois, 24Heures/24, en illimité sur www.forces-lms.com.

7 parcours de formation sont disponibles pendant 3 mois et 24H/24 pour acquérir les compétences et connaissances manquantes détectées pour chaque porteur de projet.

Les formations sont enregistrées en vidéo par des consultants spécialisés dans leurs domaines de compétences et dans l'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux.

Plusieurs experts ont enregistré les formations en vidéo des parcours de formation.

Les vidéos sont interactives, enregistrées sous forme d'interviews entre un expert et un intervieweur, le plan de la formation, les idées clés et les points importants sont incrustés en texte dans la vidéo.

La plateforme de e-learning utilisée reconstitue un centre de formation avec 7 salles de formation qui hébergent les formations. Les apprenants sont représentés par des avatars qui peuvent échanger entre eux.

Le document spécifique à la création d'une activité d'hébergement touristique est pratique et permet en peu de temps de connaître les spécificités du secteur et comment y faire sa place.

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le (la) porteur (porteuse) de projet a acquis les connaissances techniques (juridiques, fiscales, financières, commerciales, etc.) qui lui manquaient pour créer ses chambres d'hôtes ou son gîte et les développer.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment.
- Il (elle) possède toutes les clefs pour réussir son projet. Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.
- Il (elle) a approfondi les spécificités de l'hébergement touristique.

Modalités pédagogiques :

7 parcours de formation accessibles pendant 3 mois.

Livre numérique et dossier de travail.

Formation en ligne ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

770 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, si vous devez soutenir un examen en ligne, il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0. Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo. Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires.

Possibilité d'effectuer des examens de validation de connaissances à la fin de chaque parcours. Ces examens sont notés. FORCES délivre une attestation de formation avec les notes à la fin de la formation.

L'attestation de formation est très utile aux porteurs de projets pour prouver leur sérieux, par exemple pour obtenir un financement bancaire ou pour négocier un crédit avec un fournisseur.

Prix de la formation avec attestation de formation : 1 015 € nets de TVA dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr